

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les chasseurs se réjouissent de l'interdiction des néonicotinoïdes les plus dangereux

27 avril 2018 à Issy-les-Moulineaux

La Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) se réjouit de la nouvelle interdiction de trois néonicotinoïdes tueurs d'abeilles qui vient d'être votée aujourd'hui par une majorité des États membres de l'Union Européenne.

Le monde de la chasse a apprécié la position déterminée du gouvernement français, qui a conduit à cette interdiction de l'usage de trois insecticides, qui faisaient déjà l'objet de restrictions depuis 2013. Les dernières études de 2018 avaient confirmé la grande toxicité de ces substances pour les abeilles mellifères, les bourdons et les abeilles solitaires.

Pour Willy Schraen, qui préside la FNC, « *il est temps que les responsables politiques prennent enfin des décisions courageuses pour sauver cette biodiversité ordinaire de plus en plus menacée dans nos plaines et nos bocages* ».

Durant la loi biodiversité, les chasseurs avaient mobilisé les parlementaires avec efficacité pour aboutir à l'interdiction effective dès l'automne 2018 de l'utilisation de certains néonicotinoïdes.

Bien sûr le monde de la chasse comprend aussi que pour certains types de cultures, une période de transition soit nécessaire dès lors qu'il n'existe pas d'alternative.